

la prochaine **réunion ordinaire** du Conseil Municipal, qui aura lieu le

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022 à 19 h 00
Salle du Conseil de la Mairie

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du PV de la séance du 10 Juin 2022,
- Approbation des modifications des statuts de la CdC Marche Occitane - Val d'Anglin,
- Reversement de la Taxe Aménagement perçue par les communes à l'EPCI dont elle est membre,
- Demande de renouvellement de bail saisonnier pour installer un snack au lac / utilisation de la halle sur plusieurs saisons,
- Soumission du rapport des charges transférées de la CLECT de la CDC MOVA,
- Plan de financement des travaux d'aménagement d'un local rue des quatre chemins et demandes de subventions,
- Tarifs garderie 2022-2023,
- Questions diverses.